

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue en visioconférence par l'application Microsoft Teams et rediffusée au www.sca.quebec, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le lundi 26 avril 2021 à 19 h 30.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Marc Ouellet	siège #1
M. Sébastien Leclerc	siège #2
M ^{me} Linda Morin	siège #3
M ^{me} Sylvie Duchesneau	siège #4
M. Steeve Paquet	siège #5
M. Jean-François Lauzier	siège #6

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. M^{me} July Bédard, directrice générale, secrétaire- trésorière, est présente à cette séance.

NOUS, MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, NOUS ENGAGEONS À AGIR AVEC HONNÊTETÉ ET INTÉGRITÉ, DANS LE RESPECT DES LOIS QUI NOUS GOUVERNENT ET À PRENDRE DES DÉCISIONS EN TOUTE IMPARTIALITÉ POUR LES INTÉRÊTS DES CITOYENNES ET CITOYENS DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, TOUT EN ASSURANT UNE SAINE GESTION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE SON DÉVELOPPEMENT.

CONSTATATION DE L'ENVOI DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est constaté que l'avis de convocation a été dûment signifié à tous les membres du conseil et mention en est faite au procès-verbal.

79-04-21 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. MARC OUELLET ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

80-04-21 PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET DES ÉTATS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Monsieur Patrick Martineau, du bureau de comptables agréés Lemieux Nolet, procède à la présentation du rapport de l'audit indépendant sur les états financiers consolidés et du rapport financier consolidé 2020 pour la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

Monsieur Raymond Francoeur invite les membres du conseil à formuler leurs questions à l'auditeur.

81-04-21 <u>ADOPTION DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET DES ÉTATS</u> CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

IL EST PROPOSÉ PAR M. SÉBASTIEN LECLERC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil adoptent le rapport de l'auditeur indépendant et les états consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, tel que présenté le 26 avril 2021.

82-04-21 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAERRL) DE LA PART DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a reçu un montant de 93 233 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit attester la véracité des frais encourus et qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveau 1 et 2;

IL EST PROPOSÉ PAR MME LINDA MORIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne atteste que des dépenses de fonctionnement admissibles de 220 149.64 \$ ont été réalisées pour les routes locales de niveau 1 et 2, telles que décrites lors du dépôt du rapport financier 2020.

83-04-21 ADJUDICATION DE CONTRAT POUR L'INSTALLATION D'EXERCISEURS DANS LE PARC GODEFROY-LAVALÉE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la confirmation d'une aide financière dans le cadre du Programme Nouveau Horizon au montant de 24 935. 00 \$ pour l'installation d'exerciseurs dans le Parc Godefroy-Lavallée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait initialement donné le contrat pour l'aménagement total du Parc Godefroy-Lavallée (exerciseurs, rampe d'accessibilité et installation d'un préau) en référence avec la résolution 144-09-20, mais que suite à une réponse négative d'une des aides financières demandées, les membres du conseil ont dû annuler le projet, résolution 13-01-21;

CONSIDÉRANT QU'entre l'adjudication du contrat en septembre 2020 et l'annulation du projet en janvier 2021, la compagnie Côté & fils Inc. avait déjà procédé à la commande des exerciseurs tel que demandé et choisi par la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR MME SYLVIE DUCHESNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil octroi le contrat pour l'achat et l'installation d'exerciseurs dans le parc Godefroy-Lavallée à la compagnie Côté & Fils Inc.au montant de 35 000 \$ plus les taxes applicables;

QUE les fonds soient pris à même le budget d'immobilisation prévu à ces fins.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Nous invitons les citoyens à poser leurs questions soit par courriel à l'adresse suivante : <u>direction@sca.quebec</u> ou en laissant un message vocal au 418 329-3304 poste 101. Les réponses à vos questions seront données lors d'une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire de ce conseil.

84-04-21 <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

Il est proposé de lever l'assemblée à 20 h 03 par M. Jean-François Lauzier.

Raymond Francoeur

Maire

Directrice générale, secrétaire-

trésorière